Senones et Vieux Moulin

Commémoration de la rafle et déportation des 5 et 6 octobre 1944

Recueillement autour de la déportation



Les personnalités ont déposé une gerbe au pied du monument.

Dimanche, la place de la Gare était noire de monde à l'occasion de la commémoration de la déportation

Une tragédie vécue les 5 et 6 octobre 1944 : le monument de granit en témoigne avec les 268 noms gravés en lettres d'or, dont 27 martyrs de Vieux-Moulin, auxquels s'ajoutent les noms de 4 fusillés.

Le colonel Claude Lionnet, président d'honneur du Souvenir français, orchestrait la cérémonie, regrettant l'absence d'écoliers et de collégiens. D'une voix remplie d'émotion (parmi les noms inscrits s'affiche celui de son père (Louis Lionnet), il a rappelé devant les autorités civiles et militaires le rassemblement de la population cour de l'abbaye, la libération des dames et enfants, les hommes quittant leurs familles pour être dirigés vers les camps de concentration. Il terminait par une phrase prononcée, avant de se donner la mort, par Pierre Brossolette... « ce que nos morts attendent de nous, pas un sanglot mais un élan ».

Après avoir lu une évocation de Claire Thirion, épouse Louré, qui a vu les camions quitter Senones, avec à bord son frère, et son père qu'elle ne reverra jamais, après les sonneries, deux gerbes ont été déposées par MM. Bévérina, Gangloff, Malherbe et Legrand pour la Ville, par MM. Vauthier, Roussel, Matteï, pour l'Association des orphelins de déportés.



La Stèle de l'Abbaye

Canten de SENONES

DEMAIN

Senones, Vieux-Moulin et Ménil

inaugureront le Monument

mémoire de leurs 265 Déportés Martyrs

Le mouument our la Place du General Le-clere » dédié au sonveme des 200 habitants de Senoues, de Vieux Moulin et de Méni-morts dans les bagnes nazis, sera mangure demain diman-

Senones va vivre ainsi uno journée émouvante et verra affluer dans ses murs ceux qui, avec elle, veulent se sou-veair en entretenant le culle

des Morts nour la Patrie.

Le programme de la cérémonie est ainsi établi ;

8 h. 30. — Arrivée des
sections de Départés, Place Ch. Thungann.

Vh. - Reception des auforiles civiles militaires et reli-gieuses an salon de l'Hôlelde-Ville.

9 h. 15. -Formation du

cortege.

2 h. 30. - Service religioux des trois cu'les à la mémoire des victimes de la déporta -

Place General-11 h -

Monument, Place Genéral-Leclerc, Bénédiction par Mgr l'Evêque de Samt-Die : pré-res par M. le Pasteur, Remise du monument par le prési-dent des béportes de Senones, — Appei des Morts, — Dis-conts des Maires de Senones et de Vieux-Moulin ; du colo-net Mauhès président de la Pédérahon Nationale des Dé-portés Internés et Résistants l'altrotes : de M. le Président du Conseil général au nom de l'Assemblée départementale et des parlementaires : de M. et des parlementaires : de M. le Préfet des Vosges.

12 h. 15. — Arrêt au Monu-ment aux Moris 14-18 et dépôt d'une merbe.

12 h. 30. — Vin d'honneur. 13 h. — Banquet offert aux personnalités officielles. Un détachement du 31 Régi ment de dragons de Laméville, avec fanfare rendra les hon neurs militaires.

Service spécial d'autocars

A l'occasion de l'inaugura tion du monument des déportes, un service special d'auto-cars fonctionnera demain di manche entre Senones et Le Santcy avec l'horaire suivant Le Saulcy départ 8 héures 10, devant le café Marchal.

8 h. 15 au croisement des chemins de Quieux et du Harcholet.

8 h, 20 devant la mairie de

Moussey. Pour le rejour, départ ver-12 h. 30 devant le garage Mougenot a Senones.

la mémoire des victimes de la déportation dont 238 Seno -nais et 27 Moulinois, Il importe que la popula-tion toute entière prenne part

à cette manifestation du sou venir el s'associe a l'homma ge solennel qui sera rendu à

En celle journée de commemoration, les habitants de la localité se feront un devoir de-mettre lours drapeaux en bettle.

Un film de circonstance. Un grand film sur la déportation sera projeté sur l'écran du cinéma Soudière aujour d'hui et demain dunanche.

Ce film a obtenu le Grand Prix International du Troisième Festival International du Film. Il est présenté en France, sous le patronage de la Fédération des Déportés et In lernés et Résistants patrioles. Il doit être vu non sculement par les déportés et internés, mais par lous, grands et pe -tits. Le comité des déportes adresse un pressant appel atin que nombreux soient les spectateurs à l'une de ces seances dont une légère majoration des prix sera affectée an monument dont les frais insuffisamment cou . sont verts

L'inauguration du Monument : 9 octobre 1949